

« Trois ans de trimestres de croissance ininterrompue »

Entretien avec Mikaël Hugonnet, président de l'Ordre des experts-comptables sur la santé des entreprises du département au troisième trimestre 2019.



Mikaël Hugonnet, président de l'Ordre des experts comptables, insiste sur la progression des chiffres d'affaires. © D.R.

Le Phare de Ré : Pouvez-vous nous expliquer le rôle des experts-comptables dans l'établissement d'un tel baromètre économique ?

Mikaël Hugonnet, président de l'Ordre des experts comptable Poitou-Charentes : Ce baromètre existe depuis plusieurs années par l'ordre des experts-comptables au niveau national et au niveau régional. Il provient des déclarations de TVA effectuées par les experts pour le compte de leurs clients sur la plateforme nationale de transmission. Cela donne des chiffres réels, factuels et récents. Ils sont établis par trimestre et par secteur. Notre baromètre n'est donc pas une

enquête d'opinion, contrairement à celui établi par les chambres de commerce ; avec celui proposé par la Banque de France, ils sont complémentaires et permettent d'avoir une vision assez précise de l'état de l'économie.

En 2019, le chiffre d'affaires des PME augmente moins vite au 3^e trimestre, y a-t-il une raison particulière à cela ?

Tout d'abord il faut bien faire attention car il s'agit de comparaison à trimestre équivalent de l'année précédente, pas avec le trimestre précédent. En Charente-Maritime, la croissance est de 1,4 % au troisième trimestre 2019, elle est donc quand même positive. Elle est moins forte qu'en 2018, 1,9 % et plus forte qu'en 2017, 1,1 %. Sur trois ans, on peut donc dire que la croissance est régulière sans emballement.

Pourquoi, à votre avis, le chiffre de la Charente-Maritime est-il bien en dessous du chiffre régional et du chiffre national ?

Si on observe les différents départements et, au-delà de la région Nouvelle Aquitaine, ceux de la façade atlantique, on constate que la Charente-Maritime est un des départements où la croissance est la moins forte. Il faut malgré tout faire attention car l'économie du département est tout de même en progression. Je pense qu'on peut analyser cela en disant que l'économie locale est peut-être proche de son maximum sur la période estivale.

Les investissements sont assez bas, peut-on en tirer une conclusion ?

Là encore, il faut faire attention aux chiffres. Toutes les entreprises n'investissent pas, le panel d'analyse est donc moins important que sur le critère du chiffre d'affaires. Cet indicateur corrobore tout de même un développement économique moins soutenu ; nous ne sommes pas dans une période de grands investissements.

Pour l'hébergement/restauration, le chiffre d'affaires régresse dans votre baromètre. Est-ce normal ?

Cela s'explique par la comparaison. En effet, il faut bien voir que les chiffres de 2018 étaient très bons. Il est donc assez logique que 2019 marque une légère régression. En fait, sur les trois ans de l'analyse, on doit plutôt parler d'une stabilisation sur un bon niveau de fréquentation des établissements de l'hébergement/restauration.

Au niveau du commerce, on reste sur une évolution positive même si toujours en deçà des chiffres nationaux et régionaux... Qu'en conclure ?

En fait, on est là encore dans le cadre d'un trimestre qui baisse légèrement mais, lorsqu'on affine l'analyse, on se rend compte que les quatre périodes précédentes avaient été marquées par de bonnes progressions. Sur la période, la progression est donc raisonnable et significative.

Enfin, le secteur de la construction montre des signes de reprises importants. Y a-t-il une raison particulière ?

L'année 2018 n'a pas été glo-

Leuse et 2019 a été bien meilleure dans le secteur de la construction. Les deux premiers trimestres ont même marqué une croissance forte relativisée au troisième trimestre.

Que peut-on dire en guise de conclusion ?

Ce trimestre analysé par notre

baromètre est un trimestre de croissance même si on est en dessous des moyennes régionales et nationales. Notre département marque quasiment trois ans de trimestres de croissance positive ininterrompue. ■

Propos recueillis
par Romain Pallandre

Le baromètre des entreprises en légère hausse

Ce document analyse l'activité des petites et moyennes entreprises dont le chiffre d'affaires se situe entre 20 000 et 50 millions d'euros. Les deux indicateurs sont le chiffre d'affaires et le niveau d'investissement, le tout dans quatre secteurs qui sont hébergement/restauration, commerce, construction et industrie.

A périmètre d'entreprises constant, l'indice d'activité des TPE/PME du département est en légère amélioration, entre 2018 et 2019, à + 1,4 % ; ce chiffre est bien en deçà de la moyenne nationale est de celle de Nouvelle Aquitaine (+ 3,1 et + 3,3).

Au niveau des investissements, les chiffres départementaux ne sont pas très bons avec une baisse de 2,1 % alors que la moyenne régionale est de + 0,4 % alors que le chiffre national marque aussi un petit tassement avec une baisse des investissements de l'ordre de 0,7 %. En Charente-Maritime, les investissements avaient connu une forte hausse au premier trimestre 2019 à 12,6 % avant un tassement au deuxième trimestre à - 1,9 %.

Comme chaque année depuis 2017, l'indice d'activité dans le secteur de l'hébergement/restauration marque une baisse au troisième trimestre.

Il est, en 2019, de 0,8 % alors qu'il montre une augmentation de 1,1 % au niveau régional et 1,6 % au niveau national. Au niveau du commerce, le chiffre d'affaires augmente de 1,5 % ce qui est considéré comme bon même s'il se situe en dessous des moyennes nationales (+2,9 %) et surtout régionale (+4 %). Là encore, les évolutions sont assez proches de celles observées fin 2017 et début 2018.

Le secteur de l'industrie manufacturière augmente également assez lentement tandis que le secteur de la construction se redresse fortement. En effet, il avait enregistré des baisses significatives de chiffre d'affaires, jusqu'à -5,3 % au deuxième trimestre 2018.

L'évolution au troisième trimestre 2019 reste positive avec une augmentation de 2,3 % qui demeure néanmoins en retrait par rapport à la croissance régionale (+2,7 %) ou nationale (+3,4 %).